

Association Serge Antoine

# LA CULTURE

DIMENSION OUBLIÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

28 novembre 2013, à l'Organisation internationale de la francophonie

## Les dimensions culturelles du développement durable

**Christian Brodhag.**

**Directeur de recherche, Ecole des Mines de Saint Etienne**

---

### La culture 4<sup>ème</sup> pilier du développement durable

Je commence mes propos par une citation de Serge Antoine dans son article de 2005 « culture et développement durable : La percée » : « *La cause est entendue : la culture sera désormais le quatrième pilier du développement durable. On aura attendu plus de dix ans après le Sommet de Rio pour ouvrir officiellement le triangle fermé de l'économie, du social et de l'environnement, même si ce Sommet avait déjà, en 1992, tracé la voie en affirmant que le "développement durable" était d'abord un changement de comportements, c'est à dire un changement culturel.* »

La culture 4<sup>ème</sup> pilier du développement durable ! Vous me permettrez de mettre en cause le concept même de pilier du développement durable, qui donne une vision statique de piliers, un peu béton, qui ne se rencontrent pas. Certains proposent que la gouvernance soit le 4<sup>ème</sup> pilier ou même pour pousser l'analogie BTP, un tablier qui réunirait ces piliers.

Ce sont trois thèmes qui sont en relation mais pas à même hauteur. L'environnement est la condition (vue sous les deux facettes de protection et de services écologiques), le social le but et l'économie le moyen (Corinne GENDRON). La culture est tiendrait à la fois les trois. La durabilité culturelle (se nourrir de la culture et ne pas détruire la culture) peut faire l'objet d'un parallèle avec l'environnement, mais comme élément d'interaction sociale la culture pourrait aussi être un but, enfin la culture est aussi un moyen, le processus d'organisation sociale qui a permis de gérer la vie collective et l'usage des ressources.

On ne peut donc qualifier la culture des mêmes attributs que les autres piliers, mais il faut la considérer dans ses relations avec les autres composantes du développement durable.

La Francophonie s'attache à défendre la prise en compte de la culture en tant que quatrième dimension transversale du développement durable à côté des trois autres dimensions économique, sociale et environnementale, les positions ont été rappelées et approfondies à Lyon et portés auprès du Sommet Rio + 20. L'appel des participants au forum de Lyon (8 et 9 février 2012) rappelle que : « *la démarche de la Francophonie place le respect de la diversité culturelle et linguistique comme une condition nécessaire du développement durable. Le pluralisme culturel fonde des modèles de développement enracinés dans les cultures locales et favorise ainsi l'appropriation de ces modèles par les populations concernées, et une efficacité dans la mise en œuvre. Son rôle fondamental au service du développement durable contribue en outre à la promotion de la paix et à la démocratisation des relations internationales.* »

Je n'en dis pas plus, Habib Benessahraoui en parlera plus longuement.

Comme le développement durable, qui est un construit institutionnel international, il convient de regarder la place qui est accordée à la culture dans les textes internationaux du développement durable. Je ne ferai pas ici une analyse juridique exhaustive mais je propose seulement de considérer quelques formulations retenues.

Le texte du Sommet Rio + 20 « l'avenir que nous voulons », fait plusieurs mentions relatives à la culture et à la diversité culturelle :

« §30. *Nous reconnaissons que la subsistance, le bien-être économique, social et physique et la préservation du patrimoine culturel de nombreuses personnes, notamment les pauvres, sont directement tributaires des écosystèmes (...).* » Ici l'approche retenue est celle de la préservation du patrimoine culturel.

« §40. *Nous lançons un appel en faveur de l'adoption d'approches globales et intégrées du développement durable, qui conduiront l'humanité à vivre en **harmonie avec la nature** et seront à la pointe des efforts que nous consentons pour rétablir la santé et l'intégrité de l'écosystème terrestre.* »

Je me permets de relever ici le mot harmonie qui a une signification profonde en Chine issue du confucianisme et du taoïsme (la religion indigène chinoise). Rappelons-nous que le premier principe de Rio en 1992 faisait déjà mention d'harmonie : « *Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature* ». L'usage de ce mot est donc une concession à la culture chinoise. Je me rappelle d'un débat intense au sein de la commission Coppens sur la Charte de l'environnement. De nombreux membres ne voulaient même pas voir mentionné la biodiversité. Ma proposition alternative d'introduire une mention à l'harmonie avec la nature a été elle aussi vigoureusement écartée comme n'ayant aucun sens pour les français.

La 65<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale de nations Unies en 2010 a adopté le Rapport du Secrétaire général : « Développement durable : harmonie avec la nature ». Ce travail a été initié par les pays d'Amérique latine, notamment ceux où la population autochtone est importante, qui revendique un lien particulier avec « mère nature ». Le thème de la médecine sert d'illustration : « *Le rapport se veut une réflexion sur les liens que les humains ont entretenus avec la Terre ainsi qu'avec leur propre existence au cours des différents âges de la civilisation, de l'antiquité jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle. À cette fin, il s'intéresse, au travers de l'histoire de la médecine, au regard que les hommes ont porté sur leur existence et examine comment ce regard a influé sur la manière dont ils envisagent leur relation avec la Terre.* » « §17. *Les civilisations antiques du monde avaient un sens aigu de la symbiose existant entre les êtres humains et la nature.* »

Cette initiative avait aussi été prise pour servir de contrefeu au « tout économie verte » qui menaçait de remplacer le développement durable à Rio 2012, en défendant une approche culturelle et institutionnelle.

Revenons-en, une dernière fois, au texte de Rio 2012 qui stipule dans son §41. « *Nous prenons acte de la diversité naturelle et culturelle du monde et reconnaissons que toutes les cultures et toutes les civilisations peuvent contribuer au développement durable.* »

Si nous ne nous limitons pas aux seuls textes Onusiens, nous pouvons aussi citer l'ISO 26000, négociation où les pays francophone se sont organisés pour peser. Cette norme sur la responsabilité sociétale cite la culture dans deux questions centrales : les Droits de l'Homme dans le domaine d'action 7 « Droits économiques, sociaux et culturels » et Communautés et développement local dans le Domaine d'action 2 : « Éducation et culture ».

Les textes sur le développement durable intègrent donc la question culturelle, considérons maintenant de façon inverse les différentes approches de la culture et leur lien avec le développement durable.

Ce terme de culture est, on ne peut plus, polysémique au moins autant que les interprétations données du développement durable.

La culture va se déployer entre deux pôles principaux : l'un est celui d'une conception positive, de substance, incarnée dans l'objet, comme l'art, et l'autre d'une conception dynamique et contextuelle de la culture vue comme un processus. Seule la première peut s'enfermer dans un musée ou faire l'objet d'un marché, la seconde est enracinée dans les processus sociaux. Même la culture considérée comme processus social, dans une conception anthropologique, peut s'intéresser soit au sens (notamment sous sa forme religieuse), soit aux comportements, soit même aux objets qu'elle va produire et utiliser.

### Une vision anthropologique

L'un des fondateurs de l'anthropologie anglo-saxonne, Edward Burnett Tylor, a proposé l'une des premières définitions de la culture (in *Primitive culture*, 1871) comme « l'ensemble des *patterns* (de pensée, de comportements, de sentiments, de croyances, de modes de production et de reproduction, etc.) socialement appris et globalement partagés, à un moment donné, par un groupe de personnes formant un peuple ou une société. »

Plus près de nous Edgar Morin dans l'excellente synthèse de sa pensée écrit pour l'UNESCO Les sept savoirs nécessaires à l'éducation pour le futur : « *La culture est constituée par l'ensemble des savoirs, savoir-faire, règles, normes, interdits, stratégies, croyances, idées, valeurs, mythes qui se transmet de génération en génération, se reproduit en chaque individu, contrôle l'existence de la société et entretient la complexité psychologique et sociale. Il n'est pas de société humaine, archaïque ou moderne, qui soit sans culture, mais chaque culture est singulière. Ainsi, il y a toujours la culture dans les cultures, mais la culture n'existe qu'à travers les cultures.* » (Morin 2001)

Pour prendre un texte négocié au niveau multilatéral la Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles (UNESCO 1982) se situait dans la même logique : « *dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances, (...) la culture donne à l'homme la capacité de réflexion sur lui-même. C'est elle qui fait de nous des êtres spécifiquement humains, rationnels, critiques et éthiquement engagés. C'est par elle que nous discernons des valeurs et effectuons des choix.* »

Plus près de nous la Chine qui fait une offensive diplomatique majeure sur la culture a hébergé le 17 mai 2013, un Congrès international sur le thème qui nous intéresse « La Culture : clé du développement durable ». La Déclaration de Hangzhou qui a été adoptée : Mettre la culture au cœur des politiques de développement durable ; (UNESCO 2013) dit « *Nous, les participants, partageons les idéaux de « diversité dans l'harmonie » et de « mobiliser le passé pour créer l'avenir » exprimés par notre Congrès.* ». On y retrouve l'harmonie et l'approche duale propre à la culture chinoise.

En face de ces approches de la culture, nous assistons à plusieurs dénaturations de l'usage du mot culture.

### La Culture de masse

Christopher LASCH critique la culture « de masse », qui ne serait en fait une industrialisation de la culture, dans un processus de production et consommation de masse (cinéma, mass media)

qui conduit à une uniformisation culturelle qui nie les différences. La priorité à l'individualisme, a coupé les racines de la culture populaire et ses ramifications sociales et sociologiques, telles que l'entraide mutuelle, l'autonomie des transmissions de la culture faisant de la rupture avec les traditions la marque du « Progrès ». Loin d'élever les masses par la culture, de considérer la culture dans son épaisseur sociale, on abaisse ce terme à un produit commercial standardisé un nivellement par le bas et une uniformisation des goûts.

Avec une moindre prégnance de l'économie, sous couvert de démocratisation de la culture, des activités collectives ludiques, de loisir, de bricolage sont qualifiées d'activités culturelles. Sans nier l'intérêt d'activités sociales non commerciales contribuant à un bon vivre ensemble en coupant ces activités de la transmission intergénérationnelle ou de l'élévation que permet le lien avec les penseurs du passé et leurs œuvres universelles, il ne s'agit que d'un succédané.

On peut aussi parler de l'art et de son marché qui n'est pas une production pour la masse mais pour une élite financière, qui spéculé sur la valeur y trouvant une forme de paradis fiscal et un signe de reconnaissance sociale. Les grandes foires d'art moderne qui modèlent ce marché doivent par exemple se trouver à proximité d'un aéroport, capable d'accueillir les 70 jets privés des acheteurs. Le lien entre culture et art est ici rompu, pour ne pas dire corrompu.

De façon un peu caricaturale Françoise BENHAMOU considérée comme l'une des spécialistes mondiales de l'économie de la culture, déclare dans le monde (09.03.12) : « *Quand les économistes ont commencé à réfléchir sur les consommations culturelles, ils ont fait le parallèle avec la drogue. On n'assouvit pas son désir d'héroïne en la consommant. Au contraire, le désir ne fait qu'augmenter à chaque dose. C'est à peu près la même chose avec la culture : plus on la consomme, plus on aime ça, et plus on a envie d'en consommer. En économie, on dit que l'utilité marginale de l'héroïne, comme celle des biens culturels, est croissante.* ».

La discussion sur la place de la culture dans les accords économiques ne doit pas se limiter à protéger ces industries culturelles de la pure concurrence, ou de la fiscalisation.

Culture de masse et marché de l'art n'ont donc que de lointaines relations avec la culture telle que nous la considérons ici. Mais la cause n'est pas uniquement la marchandisation et la spéculation généralisée. On la trouve aussi dans le modèle institutionnel qui se pose en alternative au marché.

La transmission de pratiques sociales par la famille et les sociétés du quotidien est rejetée par le modèle rationnel légal (Max WEBER) qui s'est imposé dans la seconde moitié XX<sup>ème</sup> siècle comme la marque unique du progrès.

Max WEBER considérait que l'autorité d'un individu sur un autre reposerait sur sa légitimité. Il distingue trois types de légitimité :

- la *légitimité charismatique* liée au caractère exceptionnel du chef;
- la *légitimité traditionnelle* liée caractère obligatoire de la règle coutumière (selon les coutumes, les traditions).
- la *légitimité légale* ou rationnelle se fonde sur la compétence et des lois et des règles impersonnelles.

Ce modèle qui s'est imposé a conduit à une domination de l'État à l'organisation bureaucratique et technocratique. Dans cette logique le progrès dit « rationnel » s'affirme contre délibérément contre la tradition. Jean-Claude MICHÉA parle à cet égard du « *complexe d'Orphée* » pour illustrer le tabou qui condamnerait celui qui se tournerait vers le passé au profit d'une véritable religion du progrès qui interdit de mobiliser les traditions et les transmissions intergénérationnelles.

La montée des intégrismes et du populisme marque d'une certaine façon l'échec de l'idéal wébérien, car trop d'éléments essentiels du vécu humain et de la recherche de sens ne sont pas pris en charge par ce modèle. La reconnaissance de la culture, des transmissions familiales et sociales ne doit pas empêcher son questionnement par l'universalité des droits particulièrement

les droits humains, la réalité telle que la voit la science... Les différentes tensions que nous allons identifier ne doivent pas être conçues en opposition, mais dans leurs relations dynamiques avec une culture vivante.

Avant cela, je me permets de vous livrer quelques éléments de réflexion qui me conduisent à fonder un modèle que je développe actuellement.

L'approche de la vie matérielle, qui caractérise le monde du quotidien pour reprendre l'expression de Fernand BRAUDEL), est le siège de processus de coopération et d'échanges qui intègrent le temps long. C'est là où se développe la morale commune, où l'honnêteté élémentaire, pour traduire ce que Georges ORWEL appelait la « *common decency* ». Les pratiques culturelles se situent à cet étage. C'est à ce niveau que doit se poser la question du développement durable, et c'est ce qui est le plus loin des négociations internationales.

C'est parce que ce monde réel n'a que peu à voir avec celui des institutions internationales et étatiques nationales que l'on éprouve le besoin de considérer aujourd'hui les collectivités locales comme les acteurs majeurs de ce changement

Je mobilise l'analyse de la gestion des biens communs développée par Elinor OSTROM : qui ouvre un espace entre le marché (la privatisation) et le droit formel (et la bureaucratie), en montrant comment les différentes communautés humaines et peuples ont géré les biens communs : les forêts, l'eau, la faune, la pêche... Ces communautés réelles ont évité la « tragédie des communs » en mobilisant des normes informelles et des règles culturelles qui empêchent la surexploitation de ces ressources. Elinor OSTROM propose un modèle où des communautés d'actions mettent en œuvre des règles (en action) dont certaines sont issues du droit formel et d'autres de pratiques sociales et culturelles ancrées dans un contexte local.

Ma proposition c'est de considérer des communautés d'actions qui agissent dans le monde matériel, gèrent des ressources rares, gèrent des technologies et des processus (innovants ou non), enracinés dans des pratiques culturelles locales et la complexité des échanges sociaux notamment coopératifs. Les modes de vies et de consommations sont façonnés par ce contexte. Ces communautés sont immergées dans un système institutionnel extérieur qui impose des règles et des connaissances, et le marché global. Elles vont accommoder ces règles pour éventuellement les mettre en usage et aborder ce marché en proposant par exemple des labels (origine) faisant traduction entre les spécificités locales et le marché standard.

Je m'interroge sur l'architecture des systèmes d'information, notamment les communautés en ligne, permettant d'échanger entre ces communautés d'action et d'innovation.

## **Liens avec l'économie et les modes de consommation et production**

Je vais citer ici Serge Antoine :

*« La culture n'est pas seulement faite des beaux-arts, de la danse, de la musique, des arts populaires, du cinéma, de l'artisanat, etc. Elle est aussi, par exemple, hébergée implicitement ou explicitement par la consommation. Le consommateur est de plus en plus un acteur explicite du développement durable lorsqu'il cherche, par exemple, à réunir alimentation et santé. La quête de la « traçabilité », ou la recherche de l'origine identitaire des produits, est un souci de plus en plus partagé. Et l'on peut aller même plus loin et, par exemple, vouloir connecter l'alimentation, la production, l'espace agricole et la vie des paysans. »* Serge Antoine

*« L'habitat de vie au quotidien est fait de la recherche de matériaux, d'isolations et d'orientations qui sont ancrées, plus qu'on ne pense, sur des diversités culturelles ; il faut les rendre apparentes. L'architecture, même très contemporaine, doit plonger ses racines et ses logiques dans ces diversités. »* Serge Antoine

La consommation est une donnée majeure de la durabilité, la seule décision concrète directement opérationnelle de Rio 2012 a été le programme sur les modes de consommation et production durables.

Les modes de vie et de consommation ont des dimensions sociales et culturelles. « *Les choix relatifs à ce que les individus consomment et combien sont influencés non pas simplement par des considérations de prix mais également par des facteurs de comportement liés à la culture, à l'éthique, et aux valeurs.* » Evaluation des écosystèmes pour le millénaire (MA 2005)

La consommation permet d'affirmer un statut social et d'appartenance à une communauté. Cette thèse développée il y a plus d'un siècle par Thorstein VEBLEN dans la Théorie de la classe de loisir (1899) qui critique de l'élite qui gaspille du temps et des biens en faisant notamment de la consommation ostentatoire une priorité. Cette consommation est un signal de pouvoir.

La traduction de la diversité culturelle est très directe dans de nombreux domaines et devrait être explorée pour chacun des secteurs économiques dans une logique de développement durable :

**Habitat** : les architectures et les matériaux adaptés au contexte local sont traduits dans des pratiques culturelles comme le disait Serge ANTOINE.

**Tourisme**: qui vise à augmenter les avantages que les communautés d'accueil peuvent retirer des ressources touristiques tout en maintenant l'intégrité culturelle et écologique des communautés d'accueil

**Alimentation** : la logique des produits locaux de terroir, les habitudes alimentaires régionales contribuent à l'entretien de la diversité des végétaux cultivés ou de races animales domestiques.

Comme je le disais précédemment, la culture se trouve soumise à différents types de tensions et de contradictions qui ne peuvent être surmontées que par une vision supérieure de la culture qui n'est pas niée mais vivifiée. Dans une vision systémique, les confrontations de la culture avec l'universalité, l'innovation, la nature ou la science permettraient à la culture d'évoluer sans être dénaturée, mais où ces questions seraient aussi enrichies par la culture.

### **Tension : particularités / universalité**

La tension entre le local et les principes universels des Droits de l'Homme peut être illustrée par les propos de Koïchiro Matsuura, le Directeur général de l'UNESCO qui commentait la Déclaration sur la diversité culturelle : elle «  *vise à la fois à préserver comme un trésor vivant, et donc renouvelable, une diversité culturelle qui ne doit pas être perçue comme un patrimoine figé, mais comme un processus garant de la survie de l'humanité ; elle vise aussi à éviter des ségrégations et des fondamentalismes qui, au nom des différences culturelles, sacrifieraient ces différences, allant ainsi à l'encontre du message de la Déclaration universelle des droits de l'homme.* »

De son côté le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (entré en vigueur en 1976) reconnaît à chacun le droit:

« a) De participer à la vie culturelle;

b) De bénéficier du progrès scientifique et de ses applications;

c) De bénéficier de la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur. »

Le texte met plusieurs fois sur le même plan « science et culture » en privilégiant les productions culturelles.

### **Tension passé futur : contradiction avec innovation**

Un des éléments fondamentaux du développement durable c'est la prise en compte des générations futures c'est-à-dire l'introduction du temps long. La culture ne se réduit pas à un comportement économique c'est-à-dire des présupposés qui expliquent les choix de court terme. Il y a une dimension temporelle et patrimoniale aussi profonde dans la culture que dans le développement durable.

C'est en combinant les règles issues du passé, les règles et connaissances issues des sciences les plus modernes mobilisées dans l'action. Il s'agit de règles collectives (illustrées par Elinor OSTROM) et individuelles.

Une autre façon d'aborder le temps est le raisonnement patrimonial en capitaux. L'opposition entre une durabilité faible où le capital naturel détruit serait compensé par le capital économique et technologique, et une durabilité forte refusant cette fongibilité, est une alternative qui ne laisse pas la place à la création de valeur. On peut opposer un modèle où les capitaux naturel, social, humain, culturel s'entremêlent et se renforcent et produisent aussi de la valeur ajoutée économique. Mais ce renversement de priorité, doit surmonter l'aversion politique de ceux qui voient dans le capital social et culturel une forme de la domination de classe (Pierre BOURDIEU). Préférant ainsi le voir détruit au lieu de travailler à la constitution et la répartition des capitaux (naturels, humains, sociaux, culturels...). On les exploite sans les renouveler. L'innovation que l'on oppose à tradition pourrait au contraire se nicher dans les modes de création et de valorisation de ces capitaux.

### **Tension Nature culture**

La problématique du développement durable implique de ne pas poser la culture en opposition avec la nature. Profitant qu'aujourd'hui il aurait précisément 105 ans, je vous renvoie sur ce point au discours de Levi Strauss, « Race et culture », conférence à l'UNESCO le 22 mars 1971 : *« Si la sélection permet aux espèces vivantes de s'adapter à un milieu naturel ou de mieux résister à ses transformations, quand il s'agit de l'homme, ce milieu cesse d'être naturel au premier chef ; il tire ses caractères distinctifs de conditions techniques, économiques, sociales et mentales qui, par l'opération de la culture, créent à chaque groupe humain un environnement particulier. Dès lors, on peut faire un pas de plus et envisager qu'entre évolution organique et évolution culturelle, les rapports ne soient pas seulement d'analogie, mais aussi de complémentarité. »*

La culture traduit des relations des sociétés avec la Nature et inversement la nature dispense des services culturels. Selon la remarquable « Evaluation des écosystèmes pour le millénaire » de 2005 les services des écosystèmes comprennent :

- des services de prélèvement tels que la nourriture, l'eau, le bois de construction, et la fibre;
- des services de régulation qui affectent le climat, les inondations, la maladie, les déchets, et la qualité de l'eau;
- des services d'auto-entretien tels que la formation des sols, la photosynthèse, et le cycle nutritif et
- des services culturels qui procurent des bénéfices récréatifs, esthétiques, et spirituels.

L'étude montre que 70% de services de régulation et de services culturels sont en cours de dégradation ou d'exploitation de manière non rationnelle. C'est à ce constat que répond le §30 de « l'avenir que nous voulons » que je citais au-dessus.

### **Tension avec la science**

Les savoirs traditionnels des populations autochtones, traduit dans leurs pratiques culturelles en matière de santé, d'alimentation... sont reconnus dans les textes internationaux. Mais ils se confrontent aux approches scientifiques. « Codifier les pratiques locales conduit souvent à une confrontation des savoirs. Les savoirs et pratiques vernaculaires se sont construits à partir de l'expérience acquise et de l'observation. Ils coexistent avec les savoirs scientifiques qui les pénètrent plus ou moins selon les secteurs d'activité. » (Bérard, Marchenay et Casabianca 2005). Inversement on a justement adopté le terme de culture scientifique et technique pour qualifier la diffusion des connaissances scientifiques auprès des populations profanes : *« Partie intégrante de la culture au sens large, elle doit permettre au citoyen de comprendre le monde dans lequel il vit et de se préparer à vivre dans celui de demain. En développant l'information et la réflexion des publics sur la science et ses enjeux, en favorisant les échanges avec la communauté scientifique, en partageant les savoirs, en éduquant à une citoyenneté active, elle inscrit la science dans la société ».* ([www.amcsti.fr/](http://www.amcsti.fr/)). On pourrait ainsi considérer la culture scientifique et technique dans la culture générale.

Je reprends sur ce terme une définition de Henri FAYOL, le fondateur du management méconnu en France, la maîtrise de notions diverses qui ne sont pas exclusivement du domaine de la fonction exercée « Notons en passant que tous les hommes qui s'élèvent ont besoin de développer leur culture générale (qui s'acquiert partie à l'école et partie dans le cours de la vie). (Fayol p94). Notons que les américains ont eu du mal à traduire : « *Education* (general acquaintance) connaissances générales, ne représente pas complètement ce concept, décrié aujourd'hui comme aussi un signe de classe.

Il s'agirait de connaître d'autres connaissances et d'autres cultures non pour les vivre ou les maîtriser mais pour être capable de les respecter et de dialoguer avec elles, c'est-à-dire de les intégrer en les tenant tout de même à distance. Une forme culture générale permet de vivre sa culture, et de connaître la culture des autres sans les adopter ni les vivre.

Je souhaiterais donner le dernier mot à Levi Strauss, sur la conclusion de sa conférence de 1971 sur race et culture qui peut susciter des controverses encore aujourd'hui ou même plus encore qu'au moment où il l'a prononcé il y a plus de 40 ans :

*« On ne peut se dissimuler qu'en dépit de son urgente nécessité pratique et des fins morales élevées qu'elle assigne, la lutte contre toutes les formes de discriminations participe de ce même mouvement qui entraîne l'humanité vers une civilisation mondiale, destructrice de ces vieux particularismes auxquels revient l'honneur d'avoir créé les valeurs esthétiques et spirituelles qui donnent son prix à la vie et que nous recueillons précieusement dans les bibliothèques et dans les musées parce que nous nous sentons de moins en moins certains d'être capable d'en produire d'aussi évidentes.*

*Sans doute nous berçons nous d'un rêve que l'égalité et la fraternité règneront un jour entre les hommes sans que soient compromises leur diversité. Mais si l'humanité ne se résigne pas à devenir consommatrice stérile des seules valeurs qu'elle a su créer dans le passé, capable seulement de donner le jour à des ouvrages bâtards, à des inventions grossières et puériles, elle devra réapprendre que toute création véritable implique une certaine surdité à l'appel d'autres valeurs, pouvant aller jusqu'à leur refus sinon même leur négation. Car on ne peut pas, à la fois, se fondre dans la jouissance de l'autre, s'identifier à lui, et se maintenir différent. Pleinement réussie la communication intégrale avec l'autre condamne, à plus ou moins brève échéance, l'originalité de sa et de ma création. Les grandes époques créatrices furent celles où la communication était devenue suffisante pour que des partenaires éloignés se stimulent, sans être cependant assez fréquentes et rapides pour que les obstacles indispensables entre les individus comme entre les groupes s'amenuisent au point que des échanges trop faciles égalisent et confondent leur diversité »*

Trop souvent ce maintien à distance est condamné, c'est l'occasion pour les tenants du modèle rationnel légal de jeter l'opprobre sur le communautarisme, marquant ainsi leur ignorance de la réalité des aspirations et de la recherche de sens de leurs contemporains, marquant aussi leur manque de culture générale.